MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

CONTRAT DE LOCATION DE SALLE

LOCATAIRE

Nom : _____
Adresse : _____
_____
Téléphone : _____
Courriel : _____

LOCATEUR

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir
5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Qc) J0L 1P0
450 460- 7838
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

EMPLACEMENT FAISANT L'OBJET DE CE CONTRAT DE LOCATION

Centre communautaire Charles-D'Auteuil
1, rue des Loisirs
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Qc) J0L 1P0
Téléphone : 450 460-3590

Salle #1 (rez-de-chaussée)
Capacité maximum : 124 personnes

LOCATION

Date de location : _____
Heure d'arrivée prévue : _____(à partir de 9h30)
Heure de départ prévue : _____(maximum 3h du matin)

Nature de l'événement : _____

Coût : _____ **Dépôt de 150 $:** ☐ **Total :** _____ **$**
(Remboursé après vérification de l'état de la salle)

REMARQUES / COMMENTAIRES

La clé et le code d'accès seront remis au bureau municipal, à la dernière journée ouvrable avant la réservation.

L'accès à la salle est uniquement la journée de la date de la location. Si utilisation en dehors de cette date des frais supplémentaires seront applicables.

Initiales _____

_____

_____

_____

_____

TERMES DU CONTRAT

1. **La salle # 1 du rez-de-chaussée du centre communautaire Charles-D'Auteuil est louée par la Municipalité au locataire pour le montant indiqué à la page 1;**

2. **La totalité du coût de la location ainsi que le dépôt de 150 $ servant de retenue en cas de dommages sont payables au moment de la signature du contrat de location;**

3. **Pour la tenue de l'activité, la Municipalité autorise le locataire à consommer de l'alcool à l'intérieur de la salle sans exiger un permis à cette fin conformément à l'article 144 de la Loi 170 modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques, et ses règlements d'application. S'il y a de la vente d'alcool, un permis est exigé.**

4. **La Municipalité s'engage à :**
   - **Fournir un local propre, éclairé, climatisé ainsi qu'un stationnement dégagé;**
   - **Rendre disponible une cuisinière pour réchauffer les plats (AUCUNE CUISSON);**
   - **Rendre disponible un réfrigérateur;**
   - **Ramasser les tables et les chaises ainsi que faire le ménage de la salle;**
   - **Remettre une clé et un code d'accès à la salle;**
   - **Mettre à votre disposition balai, vadrouille et guenilles dans une armoire identifiée à cet effet.**

5. **Le Locataire s'engage à :**
   - **Respecter les biens loués tels que le local, les meubles et les accessoires fournis;**
   - **Respecter les heures d'arrivée et de départ;**
   - **Utiliser la cuisinière pour réchauffer les plats seulement (AUCUNE CUISSON);**
   - **Restreindre l'utilisation de chandelles sur gâteau seulement; L'utilisation de lampions ou autres formes de bougies est interdite afin d'éviter tous risques d'incendie;**
   - **Laisser les fenêtres et les portes fermées en tout temps;**
   - **AVANT DE QUITTER**
     - **Vider les tables de leur contenu;**
     - **Vider les poubelles et les porter au conteneur à l'extérieur;**
     - **Nettoyer la cuisine et la remettre à l'état comme elle était à votre arrivée;**
     - **Laisser les tables et les chaises dans la salle (NE PAS EMPILER LES TABLES ET LES CHAISES);**
     - **Remettre l'air climatisé à la température de 22 degrés Celsius;**
     - **Remettre le système d'alarme et déposer la clé au bureau municipal dans la chute à lettres prévue à cet effet et disponible 24h sur 24h, tout de suite après la location.**

TOUS DOMMAGES CAUSÉS PENDANT LA LOCATION SERONT À LA CHARGE DU LOCATAIRE.

- ○ J'ai joint une pièce d'identité avec photo.
- ○ Je consens, de façon libre et éclairée, à la collecte et au traitement de mes informations personnelles contenues dans ce document par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tel que défini dans la politique de protection de renseignements personnels pour les fins suivantes : location de salle.

_____

Signature du locataire

_____ _____

Date **Signature du responsable de la Municipalité**